

La Gazette de Saint-Sornin



Décembre 2025

Numéro 47



Horaires d'ouverture du secrétariat de mairie au public

Tous les matins de 9h à 12h30

Tél. : 05.45.23.12.42

Mail : mairie.stsornin@orange.fr

Facebook et Instagram : @stsornin16

Site internet : www.saint-sornin.com

Fermeture du secrétariat du 24 décembre midi au 4 janvier inclus.

LE MOT DU MAIRE

Chères lectrices et chers lecteurs,
Chères St Sorninoises et Chers St Sorninois,

Cette gazette est, pour l'équipe municipale actuelle, la dernière de la mandature.

Je tenais à vous affirmer de l'engagement sans faille de ces Femmes et de ces Hommes, ayant, durant 6 ans, travaillé à mes côtés, pour vous apporter le meilleur service et les meilleures réponses possible à votre quotidien.

C'est bien la commune qui est « le service de proximité » par excellence. Cette « maison commune » dont on pousse facilement la porte pour venir y trouver des réponses, des conseils et parfois du réconfort mais aussi pour venir s'y plaindre.

J'espère que nous avons pu répondre à l'engagement porté en 2020.

En toute modestie, nous avons le sentiment du travail accompli. Certes avec ces écueils, mais aussi ces joies et ces jubilations.

2025, est une année particulière ponctuée par 3 anniversaires certes symboliques mais ô combien importants dans ce qu'ils représentent. Les valeurs de ce qui fait notre société, les libertés, les égalités, les fraternités et la laïcité.

Le premier, celui des 80 ans du Réveil, notre maison commune associative ; le second celui des 120 ans de la loi de 1905 et instaurant les valeurs de Laïcité dans notre République ; et le troisième, les 350 ans de la statue monolithe de Saint-Antoine.

Derrière le symbolisme de ces 3 anniversaires, nous retrouvons ce que nous nous sommes attachés à porter, à entretenir, à construire tout au long de ce mandat : le vivre ensemble.

A travers cette gazette, puissiez-vous retrouver un peu de ce sentiment qui est le nôtre, une belle aventure humaine. A cette aventure, j'associe l'ensemble des élus, le personnel communal, les associations, les artisans et commerçants, mais aussi et surtout toute la population de notre commune, c'est à dire vous.

C'est avec grand plaisir que nous vous invitons aux **vœux du conseil municipal le dimanche 04 janvier 2026 à 11h00 dans la salle des sports.**

Je vous souhaite, au nom de la municipalité, à toutes et tous, de bonnes fêtes de fin d'année.

Michaël CANIT
Maire de St-Sornin

Bilan de fin de mandat

A l'aube de la fin de ce mandat (2020-2026), outre la gestion quotidienne d'une commune, nous avons souhaité vous présenter un récapitulatif des actions, dossiers et réalisations effectués durant ces 6 années. Beaucoup de choses ont été faites, d'autres sont en cours et se poursuivront avec la nouvelle équipe.

Gestion communale, vie associative et participation citoyenne :

Gestion de la crise COVID
 Création d'un conseil municipal des jeunes
 Création d'un city stade et de nouveaux jeux pour les enfants
 Aides aux associations
 Marchés de pays et producteurs locaux
 Accompagnement des projets d'urbanisme
 PLUi (plan local d'urbanisme intercommunal)
 Développement touristique (géocaching)

Bâtiments et commerces :

Rénovation thermique des bâtiments communaux (logements)
 Développement de commerces et activités commerciales (boulangerie, miellerie, épicerie, onglerie, restaurant, caviste)
 Projet de la salle de théâtre et place de la Poste
 Création d'un nouveau Local technique

Environnement :

Verger et environnement (mare et rucher pédagogique, plantation de haies)
 Création d'une plate-forme des végétaux
 Gestion de l'éclairage publique et des consommations
 Labellisation villes et villages étoilés
 Production d'énergie électrique sur 2 bâtiments communaux en autoconsommation et revente
 Bornes de recharge électrique
 Développement des aires de pique-nique et cheminement doux
 Villes et villages fleuris (confirmation du label à 2 fleurs)



Voirie et aménagements routiers :

Entretien et travaux de voirie courant
 Création et aménagements d'un parking à l'école
 Aménagements de sécurité autour de l'école
 Aménagements de sécurité sur la RD6
 Aménagements des Bouèges
 Gestion des eaux pluviales
 Aménagement d'un local vélo et d'abri bus pour les collégiens

La cérémonie du 11 novembre

En ce 11 novembre 2025, c'est une cérémonie plus intimiste qui s'est déroulée autour de notre monument aux morts.

Les traditionnels discours et protocoles se sont succédés au cours de cette commémoration.

Ce fût l'occasion d'honorer l'Armistice et la mémoire collective, mais aussi de rendre hommage à nos soldats en rappelant le bouleversement causé à travers l'envoi de jeunes hommes de notre village.

Symbole de mémoire collective et de résilience, le bleuet de France fête cette année ses 100 ans !



En 1925, Charlotte Malleterre, fille du commandant de l'Hôtel national des Invalides et Suzanne Lenhardt, infirmière major, créent un atelier à l'Institution nationale des Invalides (INI).

Les pensionnaires y confectionnent des bleuets, fleurs en tissu qu'ils vendent sur la voie publique.

Cette activité devient pour eux une occupation et une source de revenus.

Le bleuet est le symbole choisi pour illustrer la solidarité envers le monde combattant pour plusieurs raisons.

Il rappelle l'uniforme bleu horizon que les jeunes recrues, les « Bleuets », portaient en rejoignant leurs aînés, les « Poilus », sur les champs de bataille.

Le bleuet est reconnu comme la fleur française du souvenir, celle qui poussait dans la boue des tranchées, la seule note colorée dans un paysage dévasté.

Enfin, le bleu est également une des couleurs de la Nation française, première couleur du drapeau tricolore.



Le repas des aînés

La date est arrêtée au **dimanche 15 février 2026** pour l'incontournable repas des aînés.

Un bulletin d'inscription est inséré en fin de bulletin (page 23) pour effectuer votre réservation.

Calendrier de collectes de sang



COLLECTES DE SANG 2026

Salle des fêtes de Montbron

Jeudi 05 mars 2026
Lundi 18 mai 2026
Lundi 20 juillet 2026
Lundi 21 septembre 2026
Jeudi 03 décembre 2026

De 16h30 à 19h30

Le Don de sang, un geste qui sauve des vies ! Merci



Don du sang Montbron

Marché des producteurs

La commune de Saint-Sornin a décidé, en 2025, de proposer sa candidature pour accueillir un Marché des Producteurs Charentais !

Sur son calendrier, la Chambre d'Agriculture a retenu la date du 23 juillet 2025.

Avec la municipalité, c'était pour « le Réveil, une nouvelle aventure, une nouvelle expérience. L'implication des bénévoles pour les diverses installations (Tivoli, électricité) et leur investissement pour la tenue des stands a été remarquable.

Petite frayeur en début de soirée lorsque la pluie s'est invitée mais elle n'a pas empêché les visiteurs de se déplacer et de venir jusqu'à nous.

300 personnes environ se sont retrouvées au sein de ce marché où la simplicité, la convivialité et la bonne humeur se sont relayées tout au long de la soirée. Ce fut de beaux moments d'échanges entre le public et les producteurs.

Cette soirée fut une réussite et pour cette première, nous sommes très satisfaits.

Merci aux producteurs de nous avoir fait découvrir leurs produits d'excellente qualité.

Merci à la municipalité d'avoir initiée cette manifestation, et aux différents bénévoles qui une fois de plus ont répondu présents pour cette réussite.

Cette expérience sera renouvelée en 2026, le **mercredi 22 juillet**.

L'équipe du Réveil



Bientôt dans votre commune !

La commune en partenariat avec les Bourdichoux vous préparent deux balades quizz pour vous permettre de découvrir ou redécouvrir le patrimoine local. Cette activité est ouverte à tous, petits et grands, gratuite et accessible 7j/7 et 24h/24. Nous vous proposerons deux parcours :

-Un de 4 km pour tous

-Un de 15 km pour les plus sportifs

Vous pourrez découvrir cette nouveauté au printemps prochain.

Ouvrez l'œil, d'autres informations arrivent très bientôt !



Villes et villages fleuris

Cet été, plus précisément le 29 août, un jury de Villes et villages fleuris de Nouvelle Aquitaine a déambulé dans les rues et les espaces publics de Saint-Sornin accompagné du maire, des adjoints et d'un agent de la commune.

Gratifiée de sa première fleur en 2011, d'une deuxième fleur en janvier 2017 et reconnu en 2021 pour sa cohésion d'équipe, Saint-Sornin ne postulait pas pour une plus difficile troisième fleur.

Mi-novembre, le jury a fait savoir qu'il considérait le fleurissement et la gestion des espaces verts de Saint-Sornin comme répondant aux exigences des 2 fleurs, niveau qui a donc été renouvelé.

Cette évaluation tient compte du patrimoine végétal et du fleurissement de la commune, ainsi que de la motivation et la stratégie d'aménagements paysagers pour préserver la biodiversité et les ressources naturelles.

Un grand merci à tous les habitants qui contribuent aussi grandement à leur manière au label "deux fleurs" de Saint-Sornin par leurs soins à entretenir de beaux arbres, à fleurir judicieusement les abords de leur résidence et à respecter l'environnement.



Laïcité : 9 décembre 2025 anniversaire de la loi de 1905

La laïcité repose sur 3 principes : La liberté de conscience et celle de manifester ses convictions dans les limites du respect de l'ordre public, la séparation des institutions publiques et des organisations religieuses, l'égalité de tous devant la loi quelles que soient leurs croyances ou leurs convictions.

Le 9 décembre, à 16 heures, les élèves de l'école et leurs institutrices sont venus devant la mairie interpréter une chanson de Jean Nô « des larmes sur la joue de Marianne » symbolisant les valeurs de notre République, devant quelques parents d'élèves et des élus. Merci à eux pour cette belle initiative.



Nos artisans et commerçants

ALIMENTATION - RESTAURATION

Boulangerie-Pâtisserie SARL Marynico	05 45 62 16 69	Nicolas GUERIN – Maryne THOMAS
Bistrot 16 sur Vins	06 32 51 37 24	David CARAYOL
Café – Restaurant « La côte qui descend »	05 45 24 08 37	Nelly et Jean-Marie PICARD
Cave de St-Sornin Maison SOULAT	06 08 08 20 20	Jacques SOULAT
Foodtruck Pizza « Dam's Truck »	06 60 37 28 76	Damien
Foodtruck « Ma cuisinière bien aimée »	07 68 46 20 52	
Miellerie « Aux Ruchers des Pommières »	06 77 71 05 55	Yoann et Natacha ROUSSEAU

BÂTIMENT – TRAVAUX – TP

EURL Alpha Elec-System	06 41 74 06 76 alphaelecsystemeurl.site-solocal.com	Arnaud NOUHET - Electricien
Menuiserie	06 48 54 23 80	Victor PINEL
SARL Maçonnerie du Montbronnais	06 86 47 26 59 06 12 88 90 66	Christophe JANOT mdmontbronnais@gmail.com
COURAUD TP	06 79 24 97 46	Ludovic COURAUD
DURAND TP	06 81 66 16 10	Axel DURAND axel@durand-tp.com
Arliane diagnostic immobilier	06 82 41 03 42	Christian BERNARD nord.charente@arliane.fr

COIFFURE – ESTHETIQUE

Salon de coiffure Nat'Coupe	05 45 70 71 36	Nathalie DUDOGNON
Coiffeuse à Domicile	06 29 07 81 31	Laurence DEXET laurence.dexet20@gmail.com

ENVIRONNEMENT – DEVELOPPEMENT DURABLE

Bureau d'études assainissement écologique, Aquatiris	06 13 94 83 40	Grégoire DEBODINANCE gregoire.debodinance@aquatiris.fr
Division Bois (Vente poêles et granulés)	06 25 76 44 47	Anthony DUBARRY
Exploitation Forestière	06 06 47 09 23	Lionel ROSSET

Exotic jungle - 06 66 87 12 28
Vente de plantes exotiques et méditerranéennes

Fabian DERAUW

Ô Pois Papillon 06 51 18 20 67
Jardin plantes aromatiques et médicinales

Audrey BATON
audreybaton20@yahoo.com

Potaj'aide - 06 37 60 94 33
Création de potagers et entretiens des espaces verts www.facebook.com/potajaide/

C. REGNIER - A. TORO

GARAGE AUTOMOBILE – TRANSPORT

Méca services 05 45 23 53 08
PG Automobiles 05 45 25 35 98
Transport Corbiat 05 45 62 12 62

William DUQUEROY
Pascal GUYOT
Nicolas CORBIAT

SANTE – BIEN ÊTRE

« Adhyanga » 06 14 56 53 69
Cabinet de kinésiologie et de massage Ayurvedique - www.adhyanga.fr

Adeline PIERROT

Cabinet de Psychothérapie 06 05 06 38 44
Psychopraticienne ACP et Thérapeute en médecine alternative EMDR

Annabelle VAUDON

KLE Kalizé Création* 07 49 56 44 00
Prothésiste onguulaire - Technicienne de cils

Wendy

VITICULTURE

Le Guimbelot 06 29 18 84 62

Freddy RADEPONT – Viticulteur
contact@leguimbelot.com

Vous êtes immatriculé à Saint-Sornin, vous n'apparaissez pas dans cette rubrique et vous souhaitez y figurer, contactez la Mairie au 05 45 23 12 42 ou par mail : mairie.stsornin@orange.fr

*Kalizé Création

Un nouvel institut de prothésiste onguulaire et technicienne de cils s'est ouvert depuis l'été 2025 au cœur de Saint-Sornin.

Kalizé Création apporte une nouvelle offre de beauté de proximité à la commune. A la tête de l'institut, Wendy, prothésiste onguulaire diplômée et technicienne de cils, accueille ses clients dans un espace chaleureux moderne et entièrement dédié au bien-être.

Passionnée depuis plusieurs années, Wendy a souhaité mettre son savoir faire au service des habitantes du secteur

Elle propose une large gamme de prestations :

- Pose en gel et vernis semi-permanent
- Rallongements
- Nail art personnalisé (effets spéciaux, french, cat eye, chrome, 3d, cartoon...)

Situé dans un local, loué à la mairie, l'institut bénéficie d'un emplacement idéal entre deux grands axes, offrant un accès simple aux habitantes des communes voisines.

Wendy travaille également à développer une relation de proximité avec ses clients au travers des offres régulières, un système de fidélisation et une ambiance conviviale.

Aujourd'hui, Wendy est fière de faire vivre sa passion au cœur de Saint-Sornin et de participer au dynamisme de la commune.

Au travers de son institut, elle partage bien plus qu'un savoir-faire : une histoire, une énergie positive et le plaisir de sublimer chaque cliente.

L'école de Saint-Sornin

La rentrée s'est déroulée dans de très bonnes conditions.

L'école accueille cette année 127 élèves répartis en six classes, de la Toute Petite Section (TPS) au CM2.

La directrice, Mme Bourdet, enseigne en classe de CM2 et est déchargée chaque jeudi, moment privilégié pour les familles souhaitant la rencontrer.

Côté élémentaire, les classes sont assurées par :

Mme Linlaud pour les CE2/CM1,

Mme Djedoui pour les CE1/CE2,

Mme Pastor pour les CP.

Pour la maternelle :

Mme Jourde prend en charge les MS/GS,

Mme Gautreau est auprès des TPS/PS/MS.

De nombreux projets pour une année riche

L'équipe pédagogique poursuit son travail autour de l'entraide, de l'écoute et du bien-être.

Les **délégués des classes élémentaires** ne manquent pas d'idées pour améliorer la cour et permettre à chacun de se sentir bien à l'école notamment en créant différents espaces et en proposant des règles communes à tous.

Des rencontres sportives

Les **rencontres sportives** permettront cette année encore aux élèves des trois classes élémentaires (du CE1 au CM2) de découvrir de nouvelles disciplines et de rencontrer les écoles voisines.

Déjà une rencontre a été proposée aux classes de CE2/CM1 et de CM2 : ils ont rencontré d'autres classes du secteur autour des **sports innovants** (tchoukball, flagfoot, ultimate, ...). Ces rencontres ont eu lieu les 13 et 14 octobre à Saint-Sornin et ont été très appréciées par les élèves qui se sont bien investis dans les activités proposées.

La classe de CE1/CE2 est allée dans la vallée de Brie, le vendredi 17 octobre afin de faire de **la randonnée** et de s'initier à **l'orientation**. Cette journée a été particulièrement appréciée des élèves car ils ont relevé tous les défis proposés tout en profitant du plein air et d'une météo clémente. Le 17 novembre 2025, ils ont participé à une deuxième rencontre sportive au gymnase de Montbron. Au programme : **la découverte et la pratique de nombreux sports** comme l'acrosport, la gym, la danse, le ping-pong, le tennis, l'ultimate, la pétéca et la pomdo. Les élèves ont eu l'occasion de faire de nouvelles rencontres, de se mesurer les uns aux autres et de prendre plaisir à la pratique sportive. Le retour des élèves a été très positif et ils ont hâte de recommencer une journée similaire.



Des animateurs du Chambon ont proposé des activités aux classes de l'école le mardi 18 novembre autour des **sports adaptés** : les MS, les GS et les CP ont participé à des ateliers autour de la suppression d'un sens ou d'un membre, les CE1-CE2 et les CE2-CM1 ont découvert le torball et les CM2 le volley assis. Une occasion unique pour les élèves de découvrir, à travers le jeu, certaines contraintes vécues par les personnes en situation de handicap...mais aussi leurs formidables capacités d'adaptation. Ces ateliers ont été très appréciés par les élèves, qui en ressortent plus sensibles aux différences, plus solidaires et très fiers d'avoir relevé ces défis.

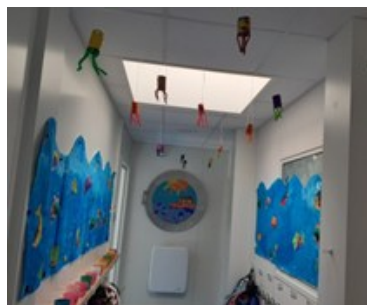


Mais aussi des projets dans les autres domaines disciplinaires



En maternelle, **le projet sur le thème de l'eau** se poursuit : après une visite de l'aquarium de La Rochelle l'an passé, les élèves sont allés observer le plan d'eau de Saint-Yrieix.

Les couloirs de l'école ont même été transformés en océan, et les mascottes circulent dans les familles !



Plusieurs spectacles à la salle des Carmes sont programmés pour permettre à tous les élèves de voir au moins un spectacle dans l'année.

Les classes de CE2/CM1 et de CM2 ont déjà pu apprécier le spectacle «*Non et nom j'aime pas mon prénom*» après une médiation proposée par les comédiens.

En décembre, les plus jeunes ont assisté à la tournée «*Piou Piou, à quoi tu joues ?*».

Chaque vendredi matin, la classe de TPS-PS-MS continue l'**école dehors** dans le petit bois, un moment privilégié pour explorer la nature et manipuler différents matériaux, bottes et blousons sont de rigueur



Afin d'entretenir le devoir de mémoire, les élèves de CE2-CM1 et de CM2 ont été invités à participer à la **cérémonie du 11 novembre à Vilhonheur** : les enfants ont chanté *la Marseillaise* et les CM2 ont proposé la lecture du petit album «*Lucien, un soldat français pendant la guerre*». Leur présence a été très appréciée des élus et des habitants.

Des moments forts pour toutes les classes !

Pour la première fois, **une soirée jeux** a été organisée le vendredi 28 novembre en partenariat avec l'association l'Ah Toupie, l'APE, l'équipe enseignante et l'équipe de l'ALAE, afin de passer une soirée conviviale et sympathique loin des écrans. Cette initiative a été très appréciée de tous et sera peut-être reconduite au printemps.



Le vendredi 5 décembre, toutes les classes de l'école ont participé au **Téléthon** : pour cela, les élèves ont fait «**une course du muscle**» et ont cherché des marraines et des parrains qui se sont engagés à verser une somme au profit du Téléthon pour les récompenser de leurs efforts. Nous espérons pouvoir compter sur l'investissement de tous pour que cette action soit une réussite !

Enfin, toutes les classes se sont retrouvées le vendredi 19 décembre pour le traditionnel **marché de Noël**. La soirée s'est terminée par une **boum** conviviale organisée par l'APE !



L'APE du RPI Saint-Sornin, Vouthon vous remercie de votre participation et soutien lors de nos différentes manifestations.

Nous avons organisé diverses manifestations et ventes au cours de l'année 2024/2025 qui ont permis à l'association de faire plusieurs dons à l'école, pour un total de 4800€.

Ainsi nous ne sommes pas à l'équilibre cette année car nous avons décidé d'augmenter les dons aux classes mais il y avait une somme non négligeable sur les comptes.

Cette année 2025-2026 un nouveau bureau a été élu, il est composé comme suit :

- Madame Marion Sutre-Nouhet, Présidente,
- Monsieur Adrien Lafferrere, Vice-président,
- Madame Stéphanie Durand, Trésorière,
- Monsieur Sébastien Bonnin, Vice-trésorier,
- Madame Alison Derolez, Secrétaire,
- Madame Emilie Rodriguez-Picard, Vice-secrétaire,



Pour la fin d'année plusieurs manifestations sont en cours :

Ventes de chocolats et biscuits,
Ventes de sapins de Noël,
Boum de Noël le 19 décembre,

Une benne à carton sera disponible courant janvier, les dates seront communiquées via affichage et message sur la plateforme One.

Plusieurs événements seront organisés en 2026, Carnaval, Chasse aux œufs, Boum de fin d'année.

Nous avons un besoin constant de parents qui seraient motivés à aider lors des différents événements. Nous organisons également des réunions Assemblée Générale ou Conseil d'Administration durant lesquels vous pouvez participer. N'hésitez pas à vous rapprocher de l'association en nous contactant sur One sur le compte de l'association ou par mail : apestsorninvouthon@gmail.com



Elections municipales 2026

La réforme du mode de scrutin est un levier pour insuffler une nouvelle dynamique démocratique à l'échelle locale et garantir le renouvellement des équipes municipales.

Ainsi, elle tend à généraliser le scrutin de liste aux élections municipales en l'étendant aux communes de moins de 1 000 habitants.

Quel mode de scrutin dans les communes de moins de 1 000 habitants ?

Dans les communes de moins de 1 000 habitants, lors des précédents scrutins municipaux, vous aviez la possibilité de modifier la liste pour laquelle vous souhaitiez voter. Les conseillers municipaux étaient alors élus au scrutin majoritaire et plurinominal, à 2 tours. Les candidats pouvaient se présenter seuls ou de manière groupée ; dans le second cas, le panachage était autorisé, c'est-à-dire que vous aviez la possibilité en tant qu'électeur de rayer des noms de la liste que vous aviez choisie puis éventuellement de les remplacer par d'autres personnes.

Désormais, dans les communes de moins de 1 000 habitants, lors des élections municipales, il sera appliqué le même mode de scrutin que dans les autres villes. Il s'agit d'un scrutin de liste proportionnel et paritaire, à 2 tours.

Les **listes doivent être paritaires** (composées d'autant de femmes que d'hommes), et **respecter une alternance une femme / un homme ou inversement**.

L'inscription sur les listes électorales est possible jusqu'au 6ème mercredi précédant le scrutin.

Inscription possible :

- ⇒ Auprès du secrétariat de Mairie
- ⇒ En ligne sur : [téléservice "Demande d'inscription en ligne sur les listes électorales"](#)

L'application de ce mode de scrutin implique le dépôt de listes de candidats (les candidatures isolées ne sont plus possibles) et la suppression du panachage. Désormais, **si vous ajoutez ou rayez le nom d'au moins un candidat sur votre bulletin de vote, celui-ci sera considéré comme nul**.

Il en sera de même si vous modifiez l'ordre des candidats. L'électeur vote ainsi pour une liste complète et non plus pour un candidat.

La liste qui a obtenu la majorité des suffrages exprimés (au 1^{er} tour) ou le plus de voix (au 2nd tour) se voit attribuer la moitié du nombre de sièges à pourvoir. Les sièges restants sont répartis à la proportionnelle à la plus forte moyenne. L'élection peut se dérouler en 2 tours.

Enfin, les listes pourront être composées de deux candidats supplémentaires par rapport au nombre de sièges à pourvoir (deux remplacements).

A retenir : les dates des prochaines élections municipales : le premier tour aura lieu le 15 mars 2026 et, le cas échéant, le second tour sera organisé le 22 mars.





Entretien des terrains

Les obligations légales de débroussaillage s'appliquent dans la zone des massifs forestiers classés à risque et sur une bande de 200 mètres autour de ces derniers.

Un flyer est disponible en mairie

Pour rappel, tous les feux sont interdits. Les végétaux sont à déposer en déchèterie ou à la plateforme de broyage.

Fermeture du réseau cuivre

A Saint-Sornin, le réseau fermera au plus tard fin novembre 2027.

Si vous êtes toujours connecté à ce réseau, vous devez vous préparer à vous connecter à la fibre pour éviter une coupure de vos services à cette date. Contactez votre opérateur de téléphonie.

Relations de bon voisinage

Le bruit :

Le bruit est l'une des principales sources de conflits entre voisins.

Il est souvent fait référence au tapage nocturne mais le bruit demeure interdit la journée. Il fait simplement l'objet d'une tolérance plus souple entre 8 h et 22 h.

Les plages horaires autorisant les travaux bruyants sont les suivantes :

Les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h à 19h, Les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h

Les dimanches et jours fériés de 10h à 12h

Les animaux domestiques :

Leur présence est tolérée dans la mesure où ils n'occasionnent aucune nuisance au voisinage. Veillez donc à ce qu'ils ne détériorent rien, qu'ils n'aboient pas intempestivement et pensez à ramasser leurs excréments.

Les chiens dangereux :

Les propriétaires de chiens dangereux doivent respecter la réglementation les concernant (tenue en laisse lors des promenades, muselière si nécessaire...etc). Les chiens de catégories 1 et 2 doivent faire l'objet d'une déclaration en Mairie.

Les animaux errants :

Il est interdit de nourrir les animaux errants tels que les pigeons dès lors que cette pratique est une cause d'insalubrité et de gêne pour le voisinage.

Espace France services

Les permanences de janvier :

A retenir : La reprise de la permanence des impôts à La Rochefoucauld et Montbron.



**France
services**

Liberté
Égalité
Fraternité



Communauté de Communes
La Rochefoucauld
Porte du Périgord

L'Espace France Services

vous informe

PROCHE DE VOUS, PROCHE DE CHEZ VOUS

1 Rue de l'Aumônerie
16110 La Rochefoucauld-en-Angoumois
05 86 75 02 75
(+ facilement joignable les mercredis)
efs@rochefoucauld-perigord.fr

Nos horaires
et + d'infos ici



Bonne année 2026 !

**Pas de
Fermeture exceptionnelle**

**Déplacements
France Services**



CDC Montbron

Sans RDV les vendredis de 8h à 12h
Pas de fermeture

Mairie la Rochette

Les mardis de 14h30 à 17h30
Pas de fermeture

Mairie Chazelles

Les mardis de 14h à 17h
Fermé le 13 janvier

Permanences partenaires

Uniquement sur rendez-vous



Juriste logement

Vendredi 16 janvier
de 14h à 16h30
05.45.93.94.95



Juriste

Mercredi 14 janvier
de 14h à 16h
05.45.92.34.02



France Rénov

Mardi 20 janvier
de 9h30 à 12h
05.45.92.95.93



DGFIP - Impôts

EFS La Rochefoucauld

Mercredi 7 et 21 janvier
de 14h-16h
impots.gouv.fr/contact

Mairie Montbron

Mercredi 14 et 28 janvier de
14h à 16h sans rendez-vous



Conseillère budget

Mercredi 28 janvier
de 9h30 à 12h
05.16.53.00.68

Permanences numériques

06.58.63.74.38

mf.guichou@rochefoucauld-perigord.fr



Cafés numériques

Mairie Charra : Pas de café numérique
Médiathèque La Rochefoucauld : 20 janvier 14h à 18h
Médiathèque Montbron : 09 janvier 10h à 12h
Salle numérique Chazelles : 26 janvier 9h à 12h
Médiathèque Agris : 06 janvier 9h à 12h



Ateliers collectifs

Médiathèque Montbron

En attente d'une programmation

MJC La Rochefoucauld

En attente d'une programmation

EFS La Rochefoucauld/Angoumois

En attente d'une programmation

Tous les ateliers sont gratuits, tout public et sur inscription.

Tout le programme
disponible ici



Conseil et information logement

L'ADIL de la Charente, agréée par l'Etat, peut vous offrir un conseil complet, neutre et gratuit sur toutes les questions juridiques, financières et fiscales concernant le logement.

Besoin de louer un logement, d'accéder à la propriété, de faire des travaux, de se former... Contactez les juristes de l'Adil de la Charente, pour avoir des réponses à vos questions en toute objectivité.



Formations

L'ADIL référencée Qualiopi délivre des formations "sur mesure" ou définies annuellement.



Locataires, propriétaires ou en recherche de logement, les juristes de l'ADIL de la Charente vous apportent des réponses complètes et adaptées à votre situation.

Nos missions...

Location



Bail, état des lieux, loyer et charges, diagnostics, réparations locatives, dépôt de garantie, aides aux locataires, colocation, congés...

Fiscalité

Revenus fonciers, investissement locatif, dispositifs fiscaux, impôts locaux, TVA, droits de mutation, crédits d'impôt...



Difficultés financières



Impayés de loyers ou d'échéances de prêt, prévention des expulsions, DALO...

Qualité de l'habitat



Règlementation sur la décence, l'habitat indigne, droit des occupants, diagnostics, amiante, plomb/termes, bruit...

Accession à la propriété

Achat ou vente d'une maison, d'un lot de copropriété, financement d'un projet d'accession, aides nationales et locales à l'accession, contrat de construction, garanties...



Travaux



Aides pour l'amélioration de la performance énergétique du logement ou son adaptation au handicap, réglementation pour réaliser des travaux en maison individuelle ou en copropriété, contrats de travaux, assurances...

Copropriété



Fonctionnement d'une copropriété, assemblée générale, conseil syndical, syndic, travaux, charges, financement, règles de majorité, difficultés de gouvernance, achat en copropriété...

Droit de l'urbanisme et droit notarial, troubles de voisinage

Règles nationales et locales, permis de construire, déclaration de travaux, servitudes, règles de mitoyenneté et de voisinage...



Assurances



Pour un emprunt, une construction, une habitation, des travaux, en tant que locataire, propriétaire ou bailleur, en cas de sinistre...

Annuaire des associations

BUREAU DU REVEIL

Présidente : Blanloeuil Rémi : 06.70.09.13.21

Vice Présidente : Bouteau Laurence : 06.07.97.53.86

Trésorière : Janot Viviane : 06.18.01.58.65

Trésorière adjointe : Deschamps Corinne : 06.30.61.33.62

Secrétaire : Brousse Liliane : 06.28.50.31.93

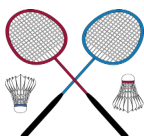
Secrétaire adjoint : Blanloeuil Emeline : 06.85.55.21.64

Membres : Canit Alice et Jabelot Colette



LES AINES : Gauthier Marinette 05.45.23.13.15

Réunions : **Jeudi** après-midi tous les quinze jours de 14h à 17h



BADMINTON : Dardenne Lucie 06.59.63.01.39

Entraînements : **lundi** 20h30 et **jeudi** 20h30



BASKET : Denis Redon Clémentine : 06.86.70.68.92

Correspondant : **Bourget Bastien** : basketstsornin16@gmail.com

Entraînements : consulter la page facebook du club :
<https://www.facebook.com/basketstsornin16>



COUTURE : Brousse Liliane 06.28.50.31.93

Activités les **mercredis** de 14h00 à 17h00 salle polyvalente



GYM ET STEP : Marzat Aurélie 06.30.33.80.34

Séances : **mardi** : Step de 20h00 à 20h45 et gym de 21h00 à 22h00 . **Jeudi** : Gym douce de 9h30 à 10h30 et cours de pilates de 10h45 à 11h45.



MEDIATHEQUE : Merigeaud Isabelle 05.45.65.13.73

Lundi : 15h-17h. **Mercredi** : 15h-17h. **Vendredi** 10h-11h30 Petite enfance.

Samedi : 10h-12h



RANDONNEES : Rousseau Jacky 06.74.32.58.87

Les samedis à partir de 14h00 et un **mardi** une semaine sur deux à partir de 14h00



THEATRE DANSE FOLK « Bourdichoux »:

Vivion Amandine : 06.48.77.97.82

Répétitions Adultes: **samedi** : théâtre 14h danses 16h

Répétitions Enfants: **mercredi** : danses 17h30 théâtre 18h

Répétitions Ados: **samedi** : théâtre 13h30



VOYAGES : Gauthier Jean Moïse 05.45.23.13.15



APE : Sutre-Nouhet Marion 06.06.75.56.06

LES PARTENAIRES DU REVEIL

ANCIENS COMBATTANTS : Sales Christian 06.31.94.07.86

CHASSE : Corbiat Jean-Marie 05.45.23.14.00

COURS DE LANGUE OCCITANE : Nicolas Michel 06.22.62.17.12 : Les mercredis de 14h30 à 16h

CLUB DE SPELEOLOGIE : Courtois Michael 07.77.34.95.39

Calendrier des manifestations du Réveil

Janvier 2026

23 : Nuit de la Lecture de Médiathèque

Février 2026

01: Evènement Chandeleur Livr'Eveil

01 : Concours de belote

08 : Tournoi basket 3x3

14: Soirée APE

21 : Tournoi de badminton

Mars 2026

01 : Repas de la chasse

07: 20h30 théâtre des Bourdichoux

14 : Soirée APE

15 : 14h Théâtre des Bourdichoux

26 : 20h30 théâtre Les Bourdichoux

27 : Expo Saint Sorn'Art Médiathèque

Avril 2026

05 : Chasse aux œufs APE et Réveil

06 : Thé dansant du Réveil

11 : 20h30 théâtre Les Bourdichoux

11 : Soirée « années 80 » badminton

19 : Expo Arts & photos Livr'Eveil

25 : 20h30 Théâtre des Bourdichoux

Mai 2026

08 : Thé dansant des aînés

18 / 05.06 : Tournoi non basketteurs

Juin 2026

06 : manifestation gym

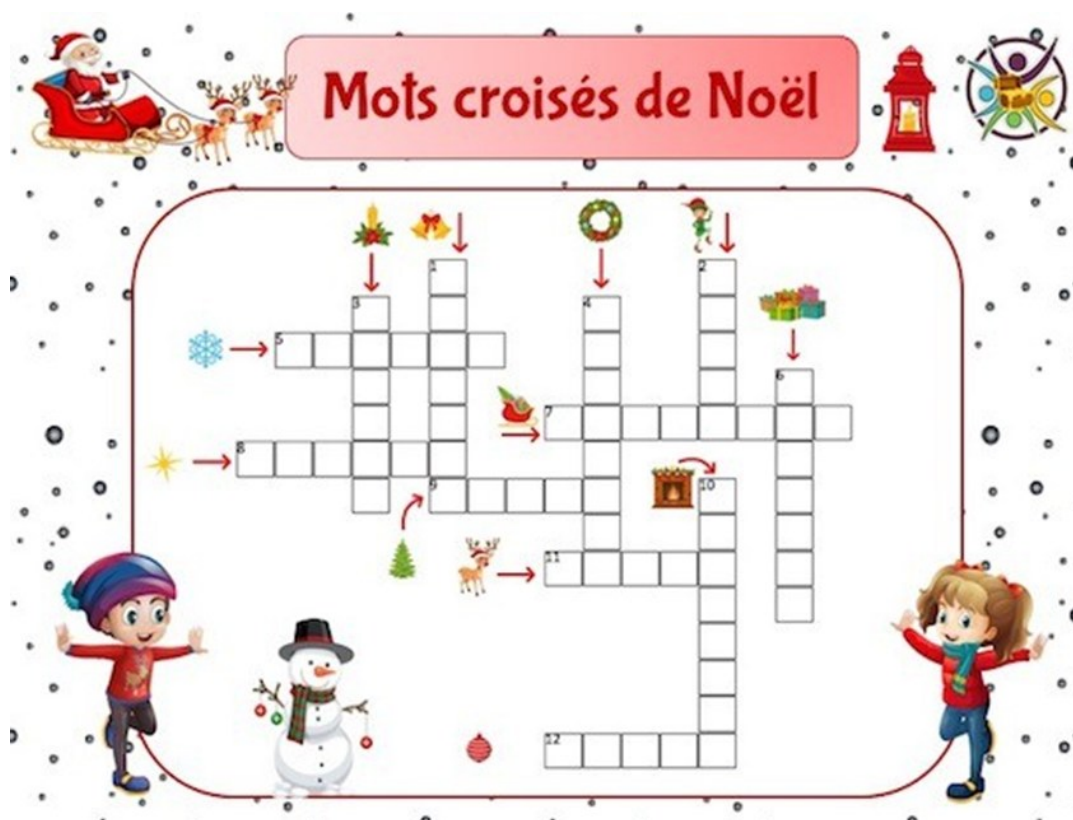
14: Fête du club de basket

21: Thé dansant de la chasse

21: AG du badminton

Juillet 2026

22: Marché de producteurs



Mémo info

Ecole Primaire

Ecole de Saint Sornin

Directrice : Mme Sandrine Bourdet

Tél. 05.45.23.13.03

Agence Postale Communale

Gérant : M. David Boutant

Tél. : 05.45.23.12.75

Horaires d'ouverture au public

Lundi, Mardi, jeudi et vendredi : 8h à 12h30

Samedi : 8h à 12h

Fermée le mercredi

Fermeture de l'agence du 31/12 au 04/01 inclus

Levée du courrier: lundi au samedi à 10h30

Eau

Gestion SAUR

Tel. : 05.87.23.10.00

Eclairage public

Tel. : 05.45.23.12.42

Merci de signaler les pannes pour un meilleur service.

Plateforme de broyage

Accessible gratuitement à toutes les personnes domiciliées sur la commune de Saint-Sornin,

après inscription à la Mairie.

Possibilité de récupérer du broyat pour pailler vos parterres.

Ordures ménagères

Sacs noirs

Ramassage les **jeudis matins** en semaine paire

Sacs jaunes

Ramassage les **jeudis matins** en semaine impaire

La distribution de sacs jaunes n'est plus effectuée chez les habitants, mais ils peuvent être récupérés en Mairie ou en déchetterie.

Jours fériés

Lorsque la semaine de collecte comporte un jour férié, les collectes sont toujours décalées d'une journée à partir du jour férié.

Verres

Deux containers sont installés derrière le cimetière. Pour préserver les abords et pour des questions de sécurité, merci de ne rien déposer aux pieds des containers.

Déchetterie de Montbron

Le lundi, mardi, mercredi, vendredi et samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h.

Fermé le jeudi

Déchetterie de La Rochefoucauld

Du lundi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h.

Calitom

La Braconne 16600 Mornac

Tél. : 05.45.65.82.50

www.calitom.com

Pass valo obligatoire pour accéder aux déchetteries de Calitom.

Des questions ? Vous pouvez appeler le 05 45 97 90 77 du lundi au vendredi de 9h à 12h00 et de 14h à 16h.

Assistantes maternelles agréées

Mme Noble V. : La Faurie

Ses coordonnées sont disponibles à la mairie

Consultations gratuites d'avocats

Premier contact avec un avocat sur Angoulême

- ⇒ espace Franquin, 1 ter Bd Berthelot: tous les lundis de 9h à 17h, ou sur RV au 05 45 24 68 01
- ⇒ Palais de Justice, place Francis Louvel pour renseignement sur les permanences 05 45 37 11 00

Permanences (infos en mairie)

Permanences France Services :

Prendre RDV à l'espace de La Rochefoucauld

Au 05 86 75 02 75

Finances publiques (Impôts)

Sur RDV, les mercredis semaines paires de 14h à 16h

CAUE 16

Sur RDV, le 3ème mardi du mois de 9h00 à 12h.

Adil de la Charente

Sur RDV, le 3ème vendredi du mois de 10h à 12h30.

CIDFF (centre d'information sur les droits des femmes et familles)

Sur RDV, le 2ème mercredi du mois de 14h à 16h.

Assistance au Parcours de Vie

Le 2ème mardi du mois de 9h à 12h.

Assistante sociale :

Contactez la maison des solidarités de la Rochefoucauld-en-Angoumois (05.16.09.51.40) ou celle de Montbron (05.16.09.51.41) pour prendre rendez-vous.

Conciliatrice de Justice :

Mme Brigitte Robert

Permanences 1er jeudi du mois de 9 h à 12 h
Mairie de Montbron et 3ème jeudi du mois de 14h à 17h Mairie de La Rochefoucauld.

Prendre rendez-vous : 07 44 97 26 28

Conseil Régional Nouvelle Aquitaine

Ligne d'autobus Piégut-Angoulême

Tarif unique de 2€ sur tous les trajets de Charente.

Horaires (du lundi au samedi) :

Départ de Saint Sornin

- En période scolaire : 6h50 (sauf le samedi), 7h44 et 12h59
- Pendant les vacances scolaires : 7h55 et 13h

Retour d'Angoulême (Hôtel de Ville) :

- En période scolaire : 12h01, 13h16 (seulement le mercredi), 18h21, 19h21
- Pendant les vacances scolaires : 12h01 et 18h21

Des dépliants sont à votre disposition à la mairie. Pour toute information complémentaire : Cartrans 2 bis Boulevard Pasteur 16000 Angoulême.

Messes à Saint-Sornin

Des messes sont célébrées à l'église de Saint-Sornin environ trois fois par an le samedi soir à 18h30. Une messe sera célébrée le 24 décembre à 23h30 en l'église de Saint-Sornin.

Pour la commune de Saint-Sornin, vous pouvez contacter les relais :

- M. Moïse Gauthier : 05 45 23 13 15

- Mme Annie Chamoulaud : 05 45 23 14 94

Location des salles

Les tarifs appliqués depuis janvier 2023 restent inchangés.

	Salle polyvalente		Salle des sports		Salle polyvalente et Salle des sports	
	Habitants	Autres	Habitants	Autres	Habitants	Autres
Location pour réunion ou vin d'honneur sans vaisselle (personnes privées)	50€ la ½ journée		60€ la ½ journée		100€ la ½ journée	
	70€ la journée		80€ la journée		120€ la journée	
Location 1 ou 2 jours repas (mariage, baptême...) cuisine et vaisselle comprise	150€	250€			200€	400€
Soirée anniversaire vendredi pour les 18-21 ans (avec remise des clés le samedi matin	35€					

Les demandes de location doivent être faites auprès du secrétariat de mairie.

Les chèques de caution (500€ pour la location et 120€ pour le ménage) devront être remis dès la réservation ainsi que l'attestation de responsabilité civile et de dommages aux biens. Les chèques de caution seront restitués après l'état des lieux de sortie, déduction faite des frais de remise en état des lieux et du mobilier.



Bulletin d'inscription repas des aînés 2026

Monsieur, Madame _____

Participera au repas du 15 février 2026 à 12h

- ☐ OUI
- ☐ NON

Souhaite que l'on vienne me chercher à mon domicile

- ☐ OUI
- ☐ NON

(Cocher la case correspondante)

Coupon réponse à remettre à la Mairie avant le 30 janvier 2026. Merci d'avance.

CAKE A L'ORANGE

Ingrédients / pour 6 personnes

90 g de sucre

120 g de farine

120 g beurre mou

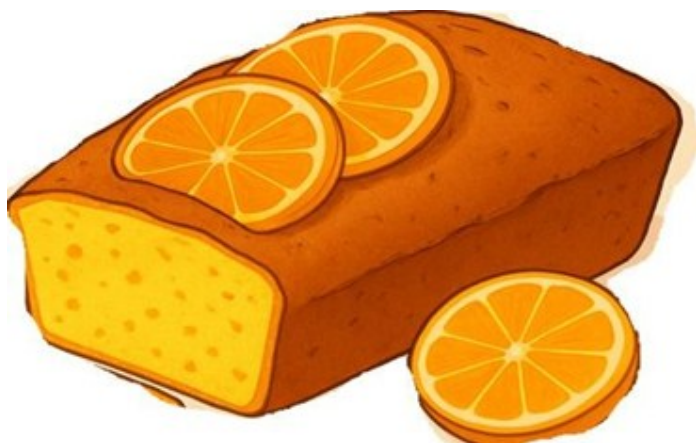
1/2 sachet de levure chimique

2 oranges

2 œufs

35 g de sucre glace

1 petite pincée de sel



Zestez 1 orange. Pressez les 2 oranges et diviser par deux. Réservez. Pré-chauffez le four à 180°C.

Mélangez le beurre mou avec le sucre. Ajoutez les œufs. Mélangez. Ajoutez la farine et la levure. Mélangez. Ajoutez les Zestes d'oranges et le jus d'une orange. Mélangez. Ajoutez le sel. Mélangez.

Beurrez et farinez votre moule. Versez la préparation. CUISSON : 30 min à 180°C. Laissez tiédir et démoulez sur une grille.

Mélangez le jus d'une orange avec le sucre glace dans une casserole pour obtenir un coulis. Chauffez 10 min sur feu doux (comme une confiture). Mélangez. Badigeonnez de coulis d'orange. Dégustez.

Recette de notre pâtissière Maryne Thomas

Directeur de Publication

Michaël Canit

Comité de rédaction

Jean-Henri Gauthier, Annabelle Vaudon, Clémentine Denis-Redon, Fabrice Mazière,

Cécile Pascaud, Catherine Bogaert

Imprimé par nos soins—Ne pas jeter sur la voie publique